

Conseil municipal du:

14 JUIN 2019

**L'an deux mil dix neuf le 14 Juin à 18h00, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, les membres du conseil municipal, sous la présidence de :
Monsieur Jean-Claude VITEL, Maire.**

Etaient présents : QUEMENER Marie-Paule ; PAUL Mickaël ; CLECH Chantal ; LE GUEN Anita ; LE MEUR Yves ; DELAUNAY Yvon représenté par LE MEUR Yves ; SAMSON-RAOUL Caroline ; THOMAS David ; LE ROY Pierre ; LE SENECHAL Caroline ; FAVEAUX Roseline ; OLLIVIER Patrick ; LE ROLLAND Marie-Aimée

Etaient absents : NEANT

Madame FAVEAUX Roseline a été nommée secrétaire.

Voirie réfection du chemin de Kerozon :

Les travaux du chemin de Kerozon effectués en 2016 ont été réalisés en chaussée provisoire en émulsion. Des dégradations sur le revêtement, au fil des hivers sont apparues, il serait donc opportun de réaliser un tapis d'enrobés pour renforcer la chaussée.

L'Agglomération G.P.A. a lancé un marché de voirie à bon de commande (enrobés) auquel la Commune peut s'inscrire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré autorise la Commune à solliciter le concours de ce marché et de prendre contact avec l'Agglo pour l'estimation des travaux.

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR COPIE CONFORME,

Le Maire